

Paris le 3 juin 2005

Monsieur Gilles de ROBIEN
Ministre de l'Education nationale,
de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche
110, rue de Grenelle
75007 - PARIS

Réf. : JF/GR/ca/050603

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous demander de recevoir, dès qu'il vous sera possible, une délégation du SNESUP-FSU.

Il est important dans le cadre d'une réorientation de l'action du gouvernement - ce que nous estimons indispensable- que vous soient exposées dans les meilleurs délais les difficultés que rencontrent les enseignants du supérieur pour exercer la plénitude de leurs activités d'enseignement et de recherche, ainsi que les analyses et propositions du SNESUP.

Plus vite les réponses aux revendications que posent les personnels et les étudiants du Service Public d'Enseignement Supérieur et de Recherche seront données, plus vite le pays se dotera des moyens de rayonnement scientifique dans tous les secteurs, clef de la formation au plus haut niveau de sa jeunesse et de ses corollaires en matière de qualification, de technologie et d'emplois.

Une multitude de réunions, motions et d'actions variées dans les établissements d'enseignement supérieur ont marqué la dernière période, et attestent de la mobilisation de nos collègues, particulièrement :

- 1 sur l'emploi scientifique : les créations d'emplois d'enseignants chercheurs en 2005 ont été très inférieures aux engagements antérieurs (150 créations), les annonces pour 2006 du gouvernement précédent -à savoir une partie d'un volume de 3000 postes "pour la recherche"- sont une amélioration mais encore éloignée des besoins réels chiffrés lors des Etats Généraux de Grenoble à environ 3000 enseignants-chercheurs, et ceci pour plusieurs années. En effet il faut à la fois assurer l'encadrement et la réussite de millions d'étudiants et donner les moyens de mener dans toutes les disciplines une recherche du plus haut niveau ;
- 2 sur les IUFM : l'intégration précipitée et sans garantie de ces instituts dans certaines universités (dans le cadre de la nouvelle loi scolaire) pose de sérieuses difficultés pour les personnels et les missions de formation ;
- 3 sur la précarité : les jeunes doctorants et docteurs, et des centaines de collègues sont dans des situations instables ;

.../...

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur — FSU

78, rue du Faubourg Saint-Denis — 75010 — PARIS

Tél. : 01. 44. 79. 96. 21. — Fax : 01. 42. 46. 26. 56. — Courriel : sg@snesup.fr

.../...

- 4 sur l'ensemble du dossier LOP « Recherche » : les organisations syndicales, en particulier le SNESUP, pourtant totalement engagées au cœur du mouvement « sauvons la recherche » et des Etats généraux de la Recherche, ont été exclues du dispositif d'élaboration des premières propositions du gouvernement annoncées le 18 mai au Conseil des Ministres. La situation d'affaiblissement des moyens de la recherche publique doit selon nous être corrigée au plus vite. Cela passe par une ambitieuse programmation pluriannuelle des budgets des équipes de recherche et de recrutement d'emplois statutaires. Les questions sur la fonction d'une agence comme l'ANR, ses missions, la hauteur de ses dotations budgétaires ; les PRES (missions, contours et « gouvernance »,...), les évolutions des objectifs et des modalités d'évaluation des prospectives, des établissements, des équipes, des projets et des personnels ne peuvent raisonnablement être tranchées sans y associer les organisations syndicales représentatives des personnels ;
- 5 sur les difficultés que rencontrent les étudiants : insuffisance des moyens pour une démocratisation de l'accès et de la réussite dans l'enseignement supérieur ;
- 6 sur une propension grandissante, dans les services du Ministère jusqu'au plus haut niveau, à passer outre les avis des instances représentatives : pour des nominations dans certaines Ecoles (INSA Rouen, ENSAM Cluny, ENI Metz,...), sur des questions statutaires (Ecole de Blois), sur des questions d'habilitation (Blois, Angers,...)

Ces revendications précises et exigences de fond sont posées dans les établissements d'enseignement supérieur comme dans les organismes de recherche, dans le mouvement pour sauver la recherche et l'université, comme dans les actions qui se développent dans différents établissements. Le SNESUP-FSU, premier syndicat des enseignants du supérieur vous demande donc que ces points essentiels soient l'objet de cette entrevue.

Par ailleurs, nous avons demandé à Monsieur le Premier Ministre qu'il organise une véritable table ronde de discussions associant tous les acteurs autour du dossier LOP Recherche.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Jean FABBRI



Secrétaire Général du SNESUP-FSU

Par commodité, à tout moment je suis accessible à l'un des numéros suivants :

01 44 79 96 21 et 06. 70 29 46 89

Courriel : fabbri@univ-tours.fr et : sg@snesup.fr

Syndicat National de l'Enseignement Supérieur — FSU

78, rue du Faubourg Saint-Denis — 75010 — PARIS

Tél. : 01. 44. 79. 96. 21. — Fax : 01. 42. 46. 26. 56. — Courriel : sg@snesup.fr